

SCRIGN'ACTU

NOËL DES ENFANTS



Joyeuse fin d'année à l'école.

Le jeudi 18 décembre à 15h, le Père Noël est venu apporter les cadeaux aux enfants de l'école.

Il a sorti de sa hotte, un paquet pour chacun d'eux : livres, bonnets de Père Noël, bonbons.

Un goûter à emporter était offert par l'amicale des parents (jus de pommes, clémentine, chocolat et pain au chocolat).

Le vendredi midi, Valérie à la cantine leur a servi un délicieux repas : crème de foie sur toasts, filet de dinde sauce champêtre et ses frites « maison », vacherin vanille framboise, un sachet de chocolat.

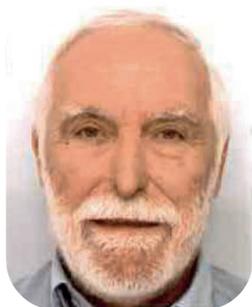
Nos chers petits sont partis en vacances la tête pleine de bons souvenirs.

SOMMAIRE

ÉDITO	2
ÉTAT CIVIL	2
VIE COMMUNALE	3 à 4
ACTUALITÉS	5
INFOS PRATIQUES	6 à 8

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE



2020 s'en est allée laissant place à 2021, une nouvelle année commence, porteuse d'espoir.

Nous avons pleuré nos proches, partagé nos inquiétudes, mais il faut espérer que 2021 nous apporte des solutions pour la Covid-19 et d'autres maladies.

Continuons d'être à l'écoute de nos voisins isolés ou démunis.

L'avenir ce sont les projets et nous en avons : leur mise en œuvre sera discutée en commission des finances et dans le vote du budget.

2021 débute sous la neige et le soleil.

L'avenir est prometteur de vie, de rencontres et de plaisirs partagés. **Soyons optimistes !**

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et bonne continuité à tous.

Bonne année – Bloavez Mad

Le Maire, Georges MORVAN.

ÉTAT CIVIL

/ DÉCÈS

Héliane ROUSVOAL veuve ROGUEZ

Le 3 novembre 2020 - 87 ans - Lizicoat Bian

/ NAISSANCES



Elise JAOUEN
Née le 2 février 2020



Mathys POLO AERTGEERTS
Né le 17 février 2020



Gaëtane PRZYBYLSKI
Née le 24 mars 2020

Warren ABGRALL - Né le 9 mars 2020

Angèle, Déborah MAYOT - Née le 15 septembre 2020

Moane, Tao RICHAND - Né le 14 octobre 2020

*Ils sont nés en 2020 !
Bienvenue et félicitations
aux heureux parents !*

Seuls figurent sur l'état civil les actes transcrits en mairie de Scignac. Les personnes qui résident dans un établissement (EHPAD) ne possédant plus de domicile sur la commune, sont enregistrées à la mairie du lieu de leur décès.

VISITE DE MME LA SOUS-PRÉFÈTE

Le Maire et les adjoints ont rencontré **Madame la sous-Préfète de Châteaulin, Mme Léa POPLIN**, le 18/11/2020. Après une présentation de la commune, les élus ont fait part de leurs diverses préoccupations, ont présenté les réalisations récentes, les travaux en cours et la requalification sud du bourg, avant de lui faire part des projets futurs. Après la réunion, ils se sont rendus aux maisons pour personnes âgées, sur le site de l'école et au gîte de la gare.



ÉCOLE

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est gérée par les services municipaux. L'école dispose d'une cuisine autonome pour la réalisation des repas.

Valérie LE COZ, agent de restauration, se charge de concevoir des menus variés et équilibrés, pour les enfants qui mangent chaque jour à la cantine.

Les menus sont ainsi proposés en respectant les qualités nutritionnelles des repas et les goûts des enfants tout en proposant une fois par semaine un menu végétarien.

Les menus contiennent des aliments issus de l'agriculture biologique à hauteur de 20 % même si la loi Egalim ne le prévoit qu'à compter du 1er janvier 2022.

Nous privilégions bien sûr les produits locaux.



GARDERIE SCOLAIRE

La garderie municipale permet aux parents de faire garder leurs enfants matin et soir en dehors des heures d'école.

Mais bien sûr, ce n'est pas qu'une garderie : c'est un **véritable espace pédagogique** ! L'accueillante, Isabelle, possède un diplôme d'animatrice, une expérience en centre de loisirs et en Temps d'Animation Périscolaire.

Dès 7h et jusqu'à 18h30, elle mène tambour battant les enfants sur des chemins complémentaires de l'école : activités calmes le matin pour un réveil en douceur, avant la classe et, le soir des activités permettant de relâcher les tensions avant le retour à la maison. Les jeux qui y sont proposés sont régulièrement renouvelés, ainsi que les activités manuelles. Dès que possible, les enfants profitent de l'extérieur.



Le thème du moment, c'est la musique : découverte des instruments, écoute d'œuvres classiques et plus modernes, rencontres de grands compositeurs et hommage à cet art essentiel en refaisant la décoration avec dessins d'instruments et notes de musique. Bref, les enfants passent de bons moments à la garderie !

ACHAT DE NOUVEAU MOBILIER

La commune a fait l'acquisition de nouveau mobilier pour les classes : 36 tables réglables en hauteur et équipées de casiers ont été mises en place courant novembre.

REMISE DES COLIS AUX PERSONNES ÂGÉES

Les personnes de la commune qui résident en maison de retraite ont reçu un panier garni.

En raison de la situation sanitaire, les élus ont déposé les colis à l'accueil des établissements. Les visites étaient interdites.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

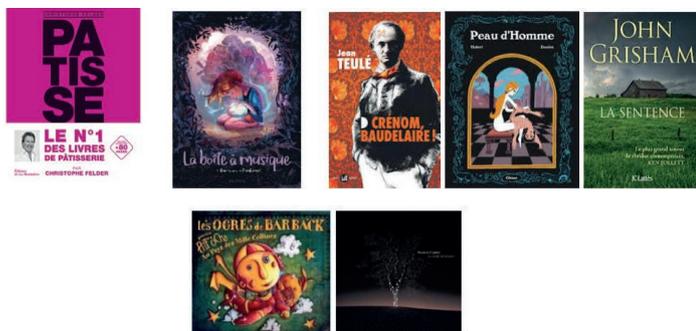
L'année 2021 débute avec de nombreux nouveaux romans, des BD, des policiers, des albums et des livres pour enfants, de la littérature bretonne, des documents pour tous les goûts (de la pâtisserie à la philosophie), et aussi de nouveaux CD à écouter !

Venez les découvrir dans nos locaux, rénovés et accueillants, le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h, (dans le respect des consignes relatives à la COVID 19).

Pour ceux qui ne la connaissent pas, la bibliothèque se situe rue Kervoëlen (entre l'école et la salle polyvalente).

L'accès à la bibliothèque est GRATUIT et POUR TOUS.

**Le panier d'un(e) adhérent(e) peut contenir
7 livres et/ou CD.**



Et vous, quel panier choisirez-vous ?

À la bibliothèque, vous pouvez également disposer d'un poste informatique et d'un accès internet gratuit.

BIBLIOTHÈQUE : CATALOGUE EN LIGNE

• https://scrignac.c3rb.org/opac_net/

Contact : bibliotheque.scrignac@orange.fr
Tél. : 02 98 68 44 06

Nous remercions tous chaleureusement Cécile, Sylviane et Claire, pour les années consacrées bénévolement à la bibliothèque municipale. Adèle, Annie et Marie-France prennent le relais et viennent compléter l'équipe des bénévoles composée de Elisa, Jean-Paul et Martine, à votre service.

PANNEAUX 50 À POULPRY

Considérant qu'il y a lieu de limiter la vitesse à Poulpry afin de garantir la sécurité des usagers et des riverains, le Conseil Départemental a pris un arrêté permanent de limitation de vitesse à 50 km/heure, sur la RD n° 42 et la RD n°54, depuis le 28 septembre 2020.



CHANTIERS BÉNÉVOLES POUR RÉHABILITER LES ANCIENS CHEMINS DE SCRIGNAC

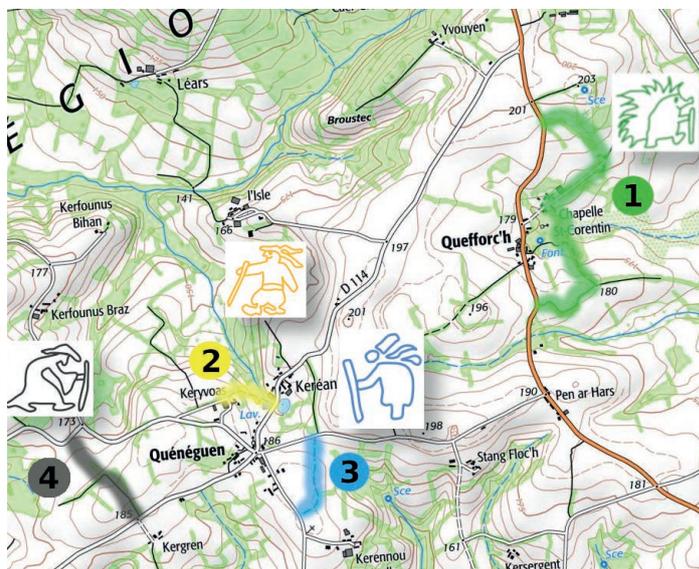
Nous sommes nombreux à aimer marcher, et l'étendue de notre commune nous permet de longues et belles balades.

Oui mais au fil des ans, certains chemins oubliés se sont embroussaillés ou partiellement comblés.

Alors, à Quénéquen, chaque avant-dernier dimanche du mois, des bénévoles se retroussent les manches et redonnent vie aux vieux sentiers perdus.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre.

Jolis coins de nature et ambiance sympa garantis !



Le monde de demain emprunte aussi les chemins creux d'hier.

En 2020, nous avons réouvert quatre chemins :

- ① Chemin du hérisson de Denise
- ② Chemin du randonneur
- ③ Chemin de la Bigouden
- ④ Chemin de l'Ankou

Les prochains rendez-vous sont prévus place de Quénéquen :

- Dimanche 24 janvier 2021 à 14h
 - Dimanche 21 février 2021 à 14h
- (reportés aux dimanches suivants en cas de pluie)

Venez équipés de vos outils (serpe, ébrancheur...), de bonnes chaussures ou de bottes.

*Merci aux riverains qui nous apportent leur soutien.
Lorsque nous empruntons les chemins, n'oublions pas de
respecter leurs cultures, leurs animaux.*

L'équipe de bénévoles.

LES COMMERÇANTS DE SCRIGNAC

Avec cette nouvelle crise, nous remercions nos commerces de proximité qui se mobilisent pour nous offrir les produits de 1^{ère} nécessité.



À **La 3ème mi-temps**, François-Yves nous propose une gamme complète de produits alimentaires, tabac, journaux et jeux.



Au restaurant **Le Sénéchal**, Pascale et Thierry, nous mijotent des plats à emporter tous les jours de la semaine, ainsi qu'une formule spéciale le week-end.



Dans son salon de coiffure, **Le Chant des Ciseaux**, Nathalie nous reçoit pour une pause détente. Elle adoucit et panse nos vagues à l'âme, en ces temps compliqués.

LE MARCHÉ DE QUÉNÉQUEN



Le marché de Quénéquen fait de plus en plus d'adeptes pour le bonheur de tous.

Les commerçants et artisans, secondés par une trentaine de bénévoles veillent au bon déroulement du marché tous les vendredis de 16h à 19h.

Tous les bénévoles sont les bienvenus : sans eux, pas de marché !

L'association, nommée **March'ad Kenekwenn**, le marché de Quénéquen, tiendra son assemblée générale le samedi 23 janvier à 16h à la salle polyvalente. Elle sera suivie d'un pot avec dégustation d'une galette des rois (sous réserve des conditions sanitaires).

Les adhérents ainsi que toutes les personnes intéressées sont invités. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets futurs : ouverture d'une friperie, animations... Venez nombreux !

Un projet est à l'étude pour 2021 : l'installation d'un lampadaire et d'une borne électrique sur la place pour que les stands nécessitant de l'électricité s'y branchent. La mairie a déposé un dossier de financement et ces travaux seront effectués dès l'accord des subventions.



POUR LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR LE MARCHÉ :

- Contact téléphonique : 02 98 78 20 90
- Information en libre accès sur le Facebook du marché de Quénéquen ou en flashant le QR code.

Stand des produits laitiers de vache à l'épicerie dans l'ancien bar resto les 5 chemins.



PRÉSENTATION DE LA MISSION DE CONSEIL « RÉNOV'HABITAT BRETAGNE »



Un lieu privilégié pour concevoir et améliorer son habitat, réduire ses consommations d'énergie, choisir son mode de chauffage, s'informer sur les énergies renouvelables, le choix de matériaux, les aides financières ...

L'ALECOB (Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne), propose un service de conseils gratuits, neutres et objectifs.

Vous avez un projet de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables... Vous voulez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Vous vous emmêlez entre le crédit d'impôt transition énergétique, « maprimerenov' », les CEE, l'écoprêt à taux zéro, les aides de l'Anah et d'action logement. Est-ce que cela existe encore, est-ce que vous y avez droit... est-ce qu'il faut commencer par les travaux ou par les demandes d'aides ?

CONTACTER VOTRE CONSEILLER FAIRE :

Tél. : 02 98 99 27 80

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ou par mail : contact@alecob.org

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de l'ALECOB situés à la **maison de services au public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix** (hors période de confinement).

PRÉVENTION CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, et à l'apparition de cas en France, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée ... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.



POUR EN SAVOIR PLUS :

agriculture.gouv.fr/to

TARIFS AU 1ER JANVIER 2021 - Délibération n° 2020-086 - Conseil municipal du 04/12/2020

CIMETIÈRE	
ACHAT ET RENOUVELLEMENT DE CONCESSION SIMPLE	
15 ans	102,00 €
30 ans	202,00 €
50 ans	400,00 €
CAVURNES	
15 ans	200,00 €
30 ans	405,00 €
50 ans	605,00 €
CASES COLUMBARIUM	
5 ans	157,00 €
15 ans	441,00 €
30 ans	757,00 €
50 ans	1091,00 €

GARDERIE SCOLAIRE (TARIFS APPLICABLES À LA RENTRÉE 2020/2021)	
Matin	1,18 €
Soir	2,71 €
Matin et soir	3,86 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE	
PERSONNES HABITANT LA COMMUNE	
Salle avec bar	98,00 €
Salle, cuisine et vaisselle	277,00 €
PERSONNES EXTÉRIEURES À LA COMMUNE	
Salle avec bar	196,00 €
Salle, cuisine et vaisselle	365,00 €
UTILISATIONS TEMPORAIRES POUR TOUS	
· Jeux de carte · Café · Vin d'honneur · Fest-Noz et Fest-Deiz sans entrée payante	55,00 €
Caution salle polyvalente	1000,00 €

Les associations bénéficient de la gratuité de la salle à la 5^{ème} utilisation.

CANTINE	
Repas enfant	2,37 €
Repas adulte	4,69 €

SALLE DE RÉUNIONS	
Pour les particuliers	43,00 €

LOCATION SONO 25,00 € PAR JOUR	
Caution	500,00 €

HANGARS POLYVALENTS	
Hangar n°2	42,00 €
Hangar n°3	151,00 €
Caution pour hangar n°2 et n°3	151,00 €

LOCATIONS DIVERSES	
1 table + 2 bancs (particuliers de la commune)	2,00 €

CONTRÔLE ASSAINISSEMENT	
Contrôle assainissement individuel	80,00 €
Raccordement assainissement collectif	160,00 €

Scrignac sous la neige, le dimanche 3 janvier 2021.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SCRIGNAC

Place de la Mairie - 29640 SCRIGNAC - Tél 02 98 78 20 15
mairie.scrignac@wanadoo.fr • Site : <https://scrignac.bzh>

Important : il est demandé aux nouveaux habitants de la commune et aux personnes quittant Scrignac d'en informer la mairie.

MAIRIE	Horaires	Téléphone
	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30 Mercredi et samedi : 9h00/12h00 Urgences et week-end	02 98 78 20 15 06 70 17 81 20

PERMANENCES DES ÉLUS		
Maire	Du lundi au vendredi : 10h00/12h00 les 1 ^{er} et 5e samedis du mois : 10h00/12h00	02 98 78 20 15
1 ^{er} Adjoint	Le 2 ^e samedi du mois : 10h00/12h00	02 98 78 20 15
2 ^e Adjoint	Le 3 ^e samedi du mois : 10h00/12h00	02 98 78 20 15
3 ^e Adjoint	Le 4 ^e samedi du mois : 10h00/12h00	02 98 78 20 15

CABINET MÉDICAL	Horaires	Téléphone
D ^r SIMON Julien	Le mardi : 15h00/21h00	02 98 99 37 13

CABINET INFIRMIER		
Cécile SENDRON - Séverine LE GALL COUTELLER	Sur rendez-vous	02 98 78 21 34

ADMR		
Bureau de Scrignac	Lundi, mardi et jeudi : 9h00/12h00	02 98 78 20 17

PHARMACIE DE GARDE		
	Le soir et le week-end	237

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE		
	Mardi : 16h00/18h00 et samedi : 10h00/12h00	02 98 68 44 06

BUREAU DE POSTE		
	Du lundi au vendredi : 9h30/12h00 Horaire de la levée du courrier : 12h00	3631

DÉCHETTERIE		
Route de Roudouhir	Lundi, mercredi, samedi : 14h00 - 17h45	02 98 78 22 86

M.A.M.		
22 rue Calonnec	Du lundi au vendredi	06 98 50 25 57 06 62 22 58 54

MARCHÉ		
Marché de Quénéquen	Vendredi 16h00/19h00	

ÉPICERIE - BAR	Horaires	Téléphone
La 3 ^{ème} Mi-Temps	Tous les jours : 8h30/14h00 Le jeudi, vendredi, samedi : 18h00/20h00 - Fermé le lundi	02 98 78 21 23

RESTAURANT		
Le Sénéchal	Tous les jours sauf le lundi	02 98 78 23 13

COIFFEUR		
Le chant des ciseaux	Lundi et vendredi : 9h00/18h45 - Mardi 13h30/18h00 Jeudi : 9h00/13h30 - Samedi 9h00/17h00	02 98 78 22 30

BAR		
Le Madison - Quénéquen	Jeudi, vendredi et samedi : 17h00/22h30 Dimanche : 11h45/15h00	02 98 29 65 29

MÉDECIN DE GARDE URGENCES	15 112 à partir d'un portable
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
EDF DÉPANNAGE CLIENTS	09 726 750 29
ORANGE DÉPANNAGE CLIENTS	3900

ÉDITION ET PRODUCTION

Commission / Communication

Georges MORVAN, Sylvie LE GUILLOUX, Fabien MIGNOT,
Roselyne CORNEC, Jocelyne BOULC'H, Francis KERVOELEN.

Sources

Commission communication, Le Télégramme, associations.

Conception et impression

Le p'tit imprimeur.bzh - Tél. 02 98 72 84 69